

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 10 janvier 2012, la notice d'information relative à un programme de rachat d'actions en vue de régulariser le marché des actions Atlanta.

Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se réunira le 26 janvier 2012.

**Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :**

- Nombre maximum d'actions à détenir : 3 009 521 actions (soit 5% du capital) ;
- Montant maximum du programme : 285 904 495 DH ;
- Durée du programme : 18 mois ;
- Calendrier de l'opération : du 2 février 2012 au 2 août 2013;
- Prix d'intervention :
  - Prix maximum unitaire d'achat (hors frais) : 95DH
  - Prix minimum unitaire de vente (hors frais) : 65 DH

Un extrait de la notice d'information sera publié dans un journal d'annonces légales. L'intégralité de la notice d'information visée par le CDVM est remise ou adressée sans frais à tout actionnaire qui en fait la demande. Elle est, en outre, tenue à la disposition du public au siège d'Atlanta et à la Bourse de Casablanca.

Par ailleurs, elle est disponible sur le site du CDVM : [www.cdvm.gov.ma](http://www.cdvm.gov.ma)

**CONTACT CDVM :**  
Tél : 05 37 68 89 22  
E-Mail : [operations\\_financieres@cdvm.gov.ma](mailto:operations_financieres@cdvm.gov.ma)

CP/EM/001/2012

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières